

NATIONS UNIES
Assemblée générale
QUARANTE-CINQUIÈME SESSION
Documents officiels

DEUXIÈME COMMISSION
21e séance
tenue le
mardi 23 octobre 1990
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 21e SEANCE

Président : M. PAPADATOS (Grèce)

SOMMAIRE

POINT 79 DE L'ORDRE DU JOUR : DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

- a) STRATEGIE INTERNATIONALE DU DEVELOPPEMENT POUR LA QUATRIEME DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (1991-2000)
- d) PROBLEMES ALIMENTAIRES
- e) SOURCES D'ENERGIE NOUVELLES ET RENOUVELABLES
- f) MISE EN VALEUR DES RESSOURCES ENERGETIQUES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Le présent compte rendu est sujet à rectifications

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2.750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission

Distr. GENERALE
A/C.2/45/SR.21
19 décembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

D. G. P.

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 79 DE L'ORDRE DU JOUR : DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE (A/45/3; A/45/25; A/45/64; A/45/73-S/21065; A/45/74-S/21068; A/45/113 et Add.1; A/45/138-S/21161; A/45/160-S/21182; A/45/164-S/21187; A/45/276-E/1990/88; A/45/299; A/45/303; A/45/310-S/21355; A/45/334-E/1990/100; A/45/350; A/45/381-E/1990/118; A/45/451; A/45/487; A/45/491; A/45/584; A/45/597; A/45/598-S/21854; A/C.2/45/5; A/C.2/45/L.4)

- a) STRATEGIE INTERNATIONALE DU DEVELOPPEMENT POUR LA QUATRIEME DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (1991-2000) (A/45/41)
- d) PROBLEMES ALIMENTAIRES (A/45/19; A/45/583)
- e) SOURCES D'ENERGIE NOUVELLES ET RENOUELABLES (A/45/36 et Add.1)
- f) MISE EN VALEUR DES RESSOURCES ENERGETIQUES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT (A/45/274 et Corr.1)

1. M. JAZAIRY (Fonds international de développement agricole) évoque les graves répercussions de la crise du Golfe, dont les victimes seront surtout les pays en développement à faible revenu et à déficit alimentaire, qui se ressentiront de la hausse des prix des combustibles et des engrais ainsi que du renchérissement des denrées alimentaires importées de pays développés où leur production est grande consommatrice d'énergie. Une autre conséquence de la crise pourrait être un ralentissement de l'activité économique mondiale et du commerce international, qui pourrait se traduire par une nouvelle érosion des prix des produits de base.

2. Ces événements s'ajoutent à des conditions déjà difficiles, héritées d'une décennie au cours de laquelle les pays de l'Afrique subsaharienne ont connu de graves situations de malnutrition et de famine, l'Amérique latine a vu s'exacerber les problèmes de la faim et les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont été obligés d'accroître de façon alarmante leurs importations de denrées alimentaires. Si la production vivrière a progressé considérablement dans certains pays d'Asie, ce continent compte encore les deux tiers des populations du monde vivant dans la pauvreté absolue. Vu la gravité de la situation, la communauté internationale doit fournir davantage de ressources destinées à améliorer notamment la situation des petits cultivateurs, des paysannes et des ouvriers agricoles sans terre; de leur côté, les pays bénéficiaires doivent élaborer des stratégies qui assurent la meilleure utilisation possible des investissements, afin d'améliorer au maximum la situation alimentaire et économique de ces groupes vulnérables.

3. La situation était encore plus grave au milieu des années 70, mais à l'époque, un consensus international a débouché sur la création du FIDA, seule institution financière internationale où les pays en développement ont la majorité décisive des deux tiers. Au cours de ses 12 années d'existence, le FIDA a mis au point une approche spécifique pour prêter assistance aux pauvres des zones rurales, et fondée sur la notion de développement participatif. La plupart des prêts du FIDA aux pays à faible revenu sont consentis à des conditions très favorables et leurs destinataires sont très soigneusement sélectionnés. La meilleure façon de soulager

(M. Jazairy)

durablement la pauvreté consiste à stimuler la capacité d'initiative des pauvres; si l'on effectue de petits investissements pour leur faire acquérir des techniques et des connaissances meilleures et si on leur permet d'accéder plus facilement au crédit, on peut parvenir à accroître considérablement la production. Ces investissements renforcent en outre la capacité des bénéficiaires de profiter des possibilités nouvelles qu'offrent les programmes d'ajustement structurel. Dans la plupart des pays pauvres, le succès de ces programmes dépendra pour une large part de l'accueil que leur réservera la grande masse des petits exploitants agricoles et des petits producteurs.

4. Quant aux projets exécutés avec l'appui du FIDA, la proportion des acquisitions dans les pays bénéficiaires s'élève à 73 %, soit plus du double du pourcentage correspondant pour les projets des autres institutions internationales de financement et organismes des Nations Unies. L'expérience du FIDA a montré que la rentabilité des investissements consacrés à la lutte contre la pauvreté se situe entre 15 et 25 %; ces investissements représentent donc un important facteur d'encouragement à la croissance et jettent les bases d'une économie plus forte, moins tributaire des importations et mieux armée pour parvenir à l'autonomie.

5. En raison de la croissance démographique dans le monde en développement, il reste peu de terres vierges que l'on puisse consacrer à l'agriculture sans mettre gravement en danger l'environnement. Il fut un temps où les frontières de ces terres vierges incitaient à aller de l'avant, mais actuellement la seule nouvelle frontière qui reste à franchir est celle que représente le potentiel inexploité des populations pauvres : si l'on adopte des politiques appropriées, la pauvreté peut devenir un facteur de croissance.

6. En ce qui concerne la situation des pays de l'Afrique subsaharienne, il faut rappeler qu'au cours de la décennie écoulée une série de facteurs externes et internes, auxquels se sont ajoutées l'accélération de la désertification et d'autres formes de dégradation de l'environnement, ont pratiquement paralysé le processus de développement. Pour faire face à cette situation, le FIDA a lancé en 1986 un Programme spécial pour l'Afrique subsaharienne, destiné à stimuler la production vivrière et à faire augmenter les revenus, tout en combattant la dégradation de l'environnement. En quatre années seulement, le FIDA a affecté près de 300 millions de dollars des ressources à des projets exécutés dans 19 pays de la région. Outre qu'ils s'inspirent du principe susmentionné du développement participatif pour parvenir rapidement à accroître la production vivrière, ces projets encouragent des activités non agricoles génératrices de revenus et portent en outre sur des activités à plus long terme de conservation des sols, de reboisement et d'aménagement des pâturages communaux, qui visent à améliorer la base de ressources naturelles.

7. Dans cette première phase du Programme spécial, des résultats très positifs ont été obtenus, mais s'il ne reçoit pas de nouvelles contributions, le FIDA se verra obligé de réduire très sensiblement l'appui financier qu'il fournit aux pays de la région à un moment où ces pays ont des besoins financiers considérablement accrus pour régler leurs importations de produits alimentaires et d'énergie.

(M. Jazairy)

8. L'orateur signale que le Conseil d'administration du FIDA l'a chargé de tenir des consultations avec les donateurs et de leur demander des contributions supplémentaires pour la deuxième phase du Programme spécial. Parmi les pays qui ont répondu favorablement, il faut citer la France qui a été, avec la Belgique, le principal contribuant à la première phase du Programme spécial et qui a annoncé une contribution de 40 millions de dollars; M. Jazairy prie instamment les autres pays donateurs de répondre favorablement à cette demande, sans attendre le moment prévu pour la quatrième reconstitution des ressources du Fonds en 1993. Cette deuxième phase du Programme spécial ne peut pas être financée par imputation sur le programme ordinaire du FIDA, car cela reviendrait à réduire ses ressources de quelque 300 millions de dollars et limiterait à près de 50 % sa capacité d'octroyer des prêts aux pays d'Asie, d'Amérique latine, du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Il faut espérer que la Commission jouera un rôle de catalyseur qui incitera les pays donateurs à verser des contributions supplémentaires.

9. M. BEN MOUSSA (Maroc) dit que le moment est venu d'aborder avec réalisme la situation des pays en développement et de reconnaître que les résultats de la coopération internationale ont été décevants. En règle générale, les pays développés prennent des décisions trop limitées par des préoccupations politiques à court terme et seule peut-être la logique inexorable des crises à venir les obligera à changer d'attitude. Comme l'a signalé récemment M. McNamara, ancien Président de la Banque mondiale, dans ce monde qui ne sera plus dominé par la rivalité Est-Ouest, les différences raciales et ethniques subsisteront et les contrastes économiques entre nations s'amplifieront au fur et à mesure que la révolution technologique se répandra d'inégale manière à la surface du globe.

10. Il ne faut pas recourir à la coopération internationale pour occulter la violence économique qui est faite quotidiennement à l'humanité déshéritée. Il est nécessaire de porter le regard au-delà de l'horizon politique et économique immédiat pour anticiper l'avenir et préparer dès maintenant les mutations économiques radicales du monde futur. On ne perçoit plus le monde en développement comme une riche réserve de ressources économiques et humaines qui aspire légitimement à un ordre plus juste; on le voit comme une immense propriété quasiment hypothéquée par les politiques d'ajustement structurel, le monopole doctrinal d'un seul modèle de développement et les effets dévastateurs de l'environnement économique international. Alors que les pays développés sont entrés dans leur huitième année consécutive de croissance ininterrompue, les pays en développement ont connu près de 10 années de baisse des prix des produits de base, de détérioration des termes de l'échange, d'alourdissement de la charge du service de la dette, et ces facteurs, auxquels s'ajoutent l'augmentation des transferts de capitaux vers les pays développés et le renchérissement de la facture énergétique, ont contribué à aggraver considérablement leur situation. Il en est résulté une marginalisation des pays les moins avancés et une détérioration générale de la situation des pays d'Afrique. Les incohérences du système commercial, financier et monétaire international ont engendré des bouleversements économiques et sociaux ainsi que des contestations de type communautaire ou religieux qui témoignent d'une crise globale des valeurs et du désespoir croissant des peuples. Cet état de choses constitue une menace de portée mondiale qui risque d'annuler les récentes percées du droit international ou l'apaisement constaté sur

(M. Ben Moussa, Maroc)

les fronts idéologique et géopolitique. Se référant à la coopération internationale dans le domaine du développement économique, le représentant du Maroc signale que, malgré les récents progrès de certains indicateurs sociaux, la situation continue d'être très grave, comme le montrent les chiffres concernant l'analphabétisme, la faim et la malnutrition, la situation sanitaire et le chômage.

11. On essaie actuellement de remettre en cause le concept même de développement et l'utilité du Groupe des 77 en tant que partenaire dans les négociations multilatérales. Or, malgré son hétérogénéité apparente, le monde en développement continue d'être uni par un ensemble de caractéristiques communes, dont la forte dépendance à l'égard des recettes d'exportation de produits de base, la faible productivité de l'agriculture, les déficiences dans les soins de santé et les services sociaux, la faiblesse des classes moyennes, la faible diversification de l'industrie, la croissance démographique, l'ampleur du chômage, les violentes inégalités sociales, etc. Il est un autre phénomène que l'on ne peut pas ne pas mentionner : la fréquence des explosions sociales urbaines dans le monde en développement, en raison de l'impact social des mesures de réajustement structurel. Au cours des années 80, les institutions financières multilatérales ont étendu leur zone géographique d'intervention et approfondi leur influence au niveau des politiques nationales, contribuant par là même à diffuser le modèle économique dominant. Ces institutions éludent tout débat réel sur le contenu même du développement et des mutations structurelles et se contentent de préconiser le simple rétablissement des équilibres financiers ou la lutte contre la pauvreté. Ce serait une erreur d'amalgamer les poches de pauvreté qui existent dans les pays développés et la pauvreté massive des pays en développement, car il y a une grande distance entre l'imperfection du système de sécurité sociale et une situation endémique pour de larges fractions de l'humanité déshéritée.

12. La nouvelle ambition internationale consiste à rechercher un nouveau consensus sur un modèle universalisable de développement humain qui soit économiquement efficient, socialement juste, écologiquement sain et spirituellement spécifique, tout en étant centré sur la promotion de l'homme. C'est pourquoi, tout en reconnaissant la primauté du libéralisme sur le collectivisme, le représentant du Maroc pense qu'il faut reconsidérer le fonctionnement de ce modèle de production hâtivement qualifié d'universel que constitue la société de consommation, présentée comme étant le fondement de la valeur individuelle et du bonheur collectif.

13. Le développement humain, pour être universel et durable, ne se mesure pas exclusivement en termes monétaires et ne peut se réduire à quelques indicateurs quantitatifs sectoriels. Le développement humain consiste à résoudre de manière intégrée des problèmes du prochain millénaire que sont la satisfaction adéquate des besoins économiques et socio-culturels de l'humanité, en veillant à l'interrelation existant entre l'épuisement des ressources rares, les tensions démographiques, les dangers écologiques et les impératifs du développement. A cet égard, le Maroc soutient depuis plusieurs années qu'il est nécessaire de définir des indicateurs qualitatifs du développement, sur la base de la résolution 40/179 de l'Assemblée générale, adoptée en 1985, et d'autres résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, adoptées par consensus sur recommandation de la Commission de statistique.

(M. Ben Moussa, Maroc)

14. Le PNUD et la Banque mondiale ont récemment mis au point un nouvel indicateur dénommé "indice du développement humain", qui combine le revenu national par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le taux d'alphabétisation des adultes. Il s'agit manifestement d'une initiative bien orientée à même d'inspirer la conception des politiques nationales et internationales, mais il faudrait mettre au point un instrument de mesure fiable, composé d'un panier d'indicateurs qualitatifs sur les besoins économiques et socioculturels fondamentaux des populations dans les domaines de l'alimentation, de l'emploi, du logement, de l'éducation, de la santé et des services sociaux, y compris les transports et l'approvisionnement en eau potable. A cet égard, le Maroc accueillera en 1991 une conférence des Nations Unies dont l'objet est de faire la synthèse des recherches en cours sur les facteurs qui déterminent un niveau de vie adéquat dans la perspective d'un développement décent, humain et durable. Après cette conférence, on espère pouvoir mesurer, en se fondant sur les schémas de consommation et sur les indicateurs qualitatifs, les progrès accomplis sur la voie du développement dans la vie concrète des hommes et des femmes partout dans le monde. Ces indicateurs qualitatifs aideront les gouvernements à planifier leurs programmes de développement, à allouer plus efficacement leurs ressources et à éliminer les disparités sociales. De même, ces indicateurs devraient servir à orienter la coopération internationale, notamment dans la lutte contre la pauvreté, dans l'évaluation de l'application de la Stratégie internationale du développement et dans les travaux de la Conférence sur l'environnement et le développement qui doit se tenir en 1992.

15. Pour améliorer les perspectives du développement et de la coopération internationale, la Commission devrait s'accorder sur un mécanisme de sécurité économique collective, sous la forme d'une Surveillance multilatérale globale permettant une coordination effective des politiques macro-économiques entre les représentants des pays du Nord, de l'Est et du Sud. Le système de surveillance permettrait de garantir un ajustement international équitable et symétrique, tout en encourageant l'adoption par les pays développés de politiques favorables à la croissance de l'économie mondiale qui soient compatibles avec les objectifs mondiaux concertés et les impératifs du développement humain. Dans la nouvelle conjoncture mondiale, il est indispensable que tous les intéressés participent au processus de décision et qu'il y ait une cogestion solidaire du devenir de l'homme et de son environnement.

16. M. SARDENBERG (Brésil) dit que le transfert net de ressources des pays en développement aux pays développés est un des défis que se doit de relever d'urgence la coopération économique internationale. A ce sujet, il faut signaler non seulement l'analyse que donne du problème l'Etude sur l'économie mondiale, mais aussi le rapport du Secrétaire général (A/45/487), où l'on expose avec précision l'importance que revêt ce problème pour la croissance économique et le développement de nombreux pays en développement.

17. Ce problème est alarmant en termes quantitatifs, qu'ils soient absolus ou comparatifs. Entre 1983 et 1988, les ressources transférées par les pays dits "importateurs de capitaux" ont représenté plus de 132 milliards de dollars, soit une moyenne de plus de 22 milliards de dollars par an. Cette dernière somme aurait

(M. Sardenberg, Brésil)

pu servir, si l'on se fonde sur les estimations de l'UNICEF, à approvisionner 4,4 millions d'êtres humains en eau potable, ou à dispenser un enseignement de base à plusieurs centaines de millions d'enfants des pays en développement pendant la même période.

18. A titre de comparaison, entre 1983 et 1987, les sorties nettes de ressources des pays en développement ont correspondu à 3 % de leur PIB, et ce pourcentage est encore plus élevé dans le cas de l'Amérique latine. Le Brésil, par exemple, a transféré en 1988 plus de 6 % de son PNB. Cette même année, le pays industrialisé qui a affecté le plus de ressources à l'aide publique au développement y a consacré 1,12 % de son PNB, tandis que pour les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, cette aide n'a pas dépassé en moyenne 0,37 % du PNB. Pour se faire une idée de la charge que ces sorties de capitaux supposent pour chaque pays en développement, il faut se rappeler que plus les revenus sont faibles, plus il est difficile de mobiliser des ressources à des fins qui ne soient pas liées à la simple satisfaction des besoins fondamentaux de l'individu.

19. D'un autre côté, les obligations qu'impose le service de la dette et la détérioration des termes de l'échange font que le commerce international, loin de contribuer à promouvoir la croissance économique et à augmenter les disponibilités en ressources des pays en développement, est devenu un obstacle et un mécanisme favorisant la fuite des ressources. Ce phénomène touche aussi bien les pays en développement, qui ne peuvent tirer profit d'une épargne qu'il leur est difficile d'accumuler, que les pays développés, dont les exportateurs ne peuvent commercialiser leurs produits dans des pays en développement, dépourvus de ressources pour les importer. Les transferts financiers nets représentent le principal obstacle non tarifaire à l'essor des exportations des pays en développement.

20. Sur le plan interne, ce phénomène a une série de répercussions qui entraînent des réactions en chaîne, lesquelles se concrétisent par une baisse comparative du niveau des investissements productifs, le transfert de ressources du secteur privé au secteur public, la contraction de l'assiette de l'impôt en raison de la diminution du revenu par habitant, le bouleversement des politiques budgétaires et les pressions inflationnistes chroniques, qui entraînent à leur tour une diminution des investissements privés par suite de la hausse des taux d'intérêt intérieurs.

21. En ce qui concerne la coopération internationale pour le développement, le fait que les pays en développement deviennent exportateurs nets de leurs ressources financières avant d'atteindre des niveaux de développement correspondants a des conséquences évidentes et extrêmement importantes pour l'action de l'Organisation des Nations Unies. En fait, cela n'a pratiquement pas de sens de parler de coopération internationale pour le développement quand les peuples des pays à faible revenu par habitant, et par conséquent moins enclins à épargner et à investir, financent une partie de l'épargne des pays développés et industrialisés.

(M. Sardenberg, Brésil)

22. A cet égard aussi, il existe une interdépendance entre les pays du Sud et les pays du Nord dont il faut tenir grandement compte. On ne saurait accepter que les taux d'intérêt élevés sur le marché international aient des incidences négatives sur l'économie des pays en développement comme si c'était un mal inévitable. Ces taux d'intérêt sont, pour une large part, le résultat des politiques macro-économiques des principaux pays industrialisés. Ces politiques devraient, comme on l'a reconnu à la session extraordinaire de l'Assemblée générale tenue au mois d'avril, prendre en considération les intérêts de tous les pays et notamment ceux des pays en développement.

23. On sait que le Brésil procède actuellement à une vaste réforme économique pour réorganiser les finances publiques et créer les conditions nécessaires pour moderniser son économie et à intégrer dans le marché mondial. Ces mesures comprennent une nouvelle politique industrielle fondée sur la libéralisation du commerce extérieur et un ajustement budgétaire équivalent à 10 % environ du PIB. Toutefois, pour que ces mesures aboutissent, il faut résoudre rapidement le problème de la dette extérieure. A cet effet, il est indispensable d'obtenir une réduction importante du volume et du service de la dette. Si ce problème n'est pas résolu, les perspectives de développement des pays en développement endettés sont assez sombres.

24. Le Gouvernement brésilien a déclaré à maintes reprises qu'il se propose de tenir les engagements financiers qu'il a pris, mais qu'il donnera la priorité, par nécessité, à la relance de la croissance économique du pays, objectif qu'il ne saurait continuellement différer.

25. La hausse du prix du pétrole représente une charge supplémentaire pour les pays en développement importateurs d'énergie, car elle accentue la détérioration des termes de l'échange. L'intégration des pays d'Europe orientale dans l'économie mondiale, dont chacun se félicite, met davantage à contribution les ressources financières disponibles et est un facteur de plus qui contribuera à faire monter les taux d'intérêt internationaux. Par ailleurs, on évoque de plus en plus l'éventualité d'une récession à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, la coopération économique internationale est plus urgente et vitale que jamais. L'Assemblée générale pourrait et devrait insister sur la nécessité impérieuse de remédier à cette situation, afin de permettre la relance de la croissance économique des pays en développement dans un contexte international favorable.

26. M. LUMAVIG (Philippines) dit que le transfert net de ressources des pays en développement est un problème à résoudre d'urgence, car il empêche ces pays de procéder à des investissements qui engendrent des emplois, augmentent la productivité et soulagent la pauvreté. Les Philippines pensent, comme le Secrétaire général, que si l'on ne modifie pas les politiques dans ce domaine, les perspectives de ces pays resteront sombres dans les années 90.

27. Il est indispensable que les pays en développement disposent d'une gamme diversifiée de sources d'énergie, en particulier de sources nouvelles et renouvelables, pour satisfaire à moindre coût leurs besoins futurs en énergie. Or, on a constaté ces dernières années une tendance au ralentissement des activités de

(M. Lumauig, Philippines)

prospection et de mise en valeur d'autres sources d'énergies, tendance qu'il faudra absolument inverser, notamment en appliquant intégralement le Programme d'action de Nairobi pour la mise en valeur et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Un autre problème qui exige une coopération internationale renforcée, est celui de la mise en valeur des ressources humaines, dont le but est de favoriser le bien-être de la personne humaine et d'accroître la capacité de production. Cependant, de nombreux pays en développement ne peuvent y consacrer les ressources nécessaires parce qu'ils doivent affecter ces ressources au service de la dette au détriment de leur action dans les domaines de l'éducation, de la nutrition et de la santé et des services sociaux. La mise en valeur des ressources humaines exige enseignement et formation, mais aussi des possibilités d'emploi productif faisant appel aux connaissances acquises.

28. La situation alimentaire mondiale est un autre problème que doit aborder la communauté internationale. Il est indispensable que tout un chacun puisse s'approvisionner en vivres aux meilleurs prix du marché et sans restriction aucune. Les Philippines espèrent que les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay auront des résultats satisfaisants sur le plan agricole. Si l'on ne parvenait pas à un accord dans ce domaine, il y aurait le risque d'une montée du protectionnisme et la viabilité mondiale de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce s'en ressentirait. Le protectionnisme est un facteur qui représente une menace pour la conjoncture économique mondiale pour la capacité des pays en développement de satisfaire les besoins de leurs populations.

29. M. KOIKE (Japon) constate avec satisfaction que le projet de texte de la stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement s'inspire des idées, des engagements et des politiques énoncés dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, adoptée à la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale, et il considère que les prémisses les plus importantes de ces deux documents sont que la responsabilité du développement incombe au premier chef aux pays en développement eux-mêmes et que la communauté internationale doit soutenir fermement les efforts de ces pays. La Stratégie a pour objectif principal de renforcer la coopération internationale et d'accélérer la croissance des pays en développement au cours des années 90. Il s'agit d'un document bien préparé qui contient tous les éléments dont il faut tenir compte pour relancer le développement : cadres de politique économique, endettement extérieur, financement du développement, commerce international des produits de base, science et technologie, politiques industrielles et agriculture.

30. Le Japon réaffirme son engagement d'accroître son aide publique au développement, conformément à son programme à moyen terme qui prévoit le déboursement d'au moins 50 milliards de dollars pendant la période quinquennale 1988-1992. S'agissant de l'aide aux pays les moins avancés, le Japon note que l'objectif de 0,15 % du produit national brut a été accepté par la communauté internationale et, ayant cet objectif à l'esprit, il se propose de continuer d'augmenter son aide à ces pays. Par ailleurs, on a indiqué que les dépenses militaires des pays en développement sont cinq fois supérieures à l'aide totale dont ils bénéficient pour leur développement. La détentente actuelle entre l'Est et l'Ouest et le rôle toujours plus important que joue l'Organisation des

(M. Koike, Japon)

Nations Unies dans le maintien de la paix et le rétablissement de la paix s'agissant de conflit régional, offre une excellente possibilité de réduire ces dépenses et d'affecter les ressources ainsi libérées au développement socio-économique. Le Japon estime que la majeure partie des "dividendes de la paix" ne doit pas provenir des pays développés, mais bien des pays en développement, qui peuvent désormais assigner un rang de priorité plus élevé au bien-être économique et social.

31. Bien que n'étant pas tout à fait satisfait par le projet de texte de la Stratégie, le Japon appuie son adoption par consensus.

32. Quant au problème alimentaire, il est lamentable que plus de 500 millions de personnes souffrent de la faim et de dénutrition, alors que la production vivrière mondiale est suffisante pour alimenter tous les habitants de la planète. Il faut remédier à cette situation et, à cet égard, le Conseil mondial de l'alimentation doit jouer un rôle fondamental. Les pays en développement à déficit alimentaire doivent continuer d'accorder la plus haute priorité aux secteurs alimentaire et agricole afin de parvenir à la sécurité et à l'autonomie alimentaires, et ils doivent également formuler et appliquer des stratégies nationales visant à relever la productivité agricole. Dans son programme d'aide publique au développement, le Japon donne la priorité aux projets et programmes de coopération dans le secteur alimentaire et agricole, estimant que cette coopération permettra d'accroître la production, de diminuer la pénurie d'aliments et d'élever le niveau de vie des agriculteurs. Les lignes directrices que donnera le Conseil mondial de l'alimentation joueront un rôle capital dans les efforts internationaux visant à résoudre le problème alimentaire mondial.

33. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (A/45/451), il existe un consensus général sur les composantes fondamentales de la mise en valeur des ressources humaines : augmentation de l'espérance de vie à la naissance, relèvement du taux d'alphabétisation des adultes et intensification des activités dans les domaines de l'hygiène, de la nutrition, des soins de santé primaires et de l'éducation. Ces besoins fondamentaux doivent être pris en considération dans toute stratégie du développement; en d'autres termes, le bien-être de la personne humaine doit être au centre de la Stratégie du développement.

34. La mise en valeur des ressources humaines est un objectif en soi, mais elle est en même temps un moyen d'atteindre des objectifs économiques. Le Japon se félicite du rapport du Secrétaire général et du rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur le développement humain en 1990, en raison des orientations qu'ils donnent quant à la manière d'étoffer et d'utiliser les capacités de l'être humain, quant aux décisions politiques relatives à l'affectation des ressources. Ces orientations contribuent à maintenir l'équilibre qui doit exister entre les considérations d'équité et d'efficacité. Pour sa part, le Japon appuie les activités de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées dans ce domaine et a augmenté la part de l'aide qu'il consacre à la mise en valeur des ressources humaines, laquelle est passée de 3,3 % de son aide totale en 1975-1976 à 15,4 % en 1986-1987.

35. M. GIANELLI (Uruguay) dit que la hausse des prix du pétrole, le risque d'échec des négociations d'Uruguay et le manque d'investissements productifs dans les pays en développement, auxquels s'ajoute le problème de l'endettement extérieur, limitent les possibilités de croissance des pays en développement et mettent en danger les ajustements internes auxquels procèdent ces pays.

36. La communauté internationale, qui réagit rapidement dans le domaine politique, ne réagit pas avec la même promptitude dans le domaine économique. L'absence de consensus lors de la récente réunion du Conseil du commerce et du développement, à Genève, à propos d'un projet de résolution relatif aux conséquences de la crise du golfe Persique est un sujet de préoccupation pour l'Uruguay, car l'objectif de ce projet, présenté par le Groupe des 77, était d'atténuer lesdites conséquences pour les pays pauvres qui sont les plus touchés.

37. Comme il arrive souvent, les organismes internationaux ont réagi plus rapidement que les gouvernements et ont déjà proposé des mesures de soulagement. La CNUCED a signalé que, si le prix du pétrole se situe en moyenne à 30 dollars le baril, il en résultera pour les pays en développement importateurs de pétrole une augmentation annuelle des coûts d'importation de quelque 25 milliards de dollars, soit 10 % de leurs recettes d'exportation, une fois assuré le service de la dette. Pour faire face à cette situation qu'aggraverait la hausse des taux d'intérêt et l'accentuation de la récession dans les pays développés, la CNUCED a proposé les mesures suivantes : des mesures compensatoires accordées à des conditions favorables aux pays les plus touchés par la hausse des prix du pétrole qui seraient financées sur des ressources autres que celles actuellement destinées aux pays en développement et non liées aux programmes d'ajustement structurel; l'arrêt de la spéculation sur les marchés du pétrole; et l'étude des possibilités de parvenir à un accord entre consommateurs et producteurs, qui indiquerait des principes directeurs concernant l'intervention sur le marché des pays détenteurs de réserves publiques de brut, afin de décourager la spéculation.

38. La Banque mondiale a voulu de son côté orienter l'aide sur trois plans : formulation de politiques appropriées pour faire face à la crise; modification et, dans la mesure du possible, élargissement des programmes d'octroi de prêts pour pallier certains effets préjudiciables de la crise; et coordination de l'aide afin de réduire le volume et le service de la dette.

39. Il ne faut pas oublier que, pour résoudre les graves problèmes des pays en développement, il est indispensable que les négociations d'Uruguay parviennent à imposer effectivement dans le secteur agricole les règles du GATT, afin qu'il soit mis fin aux pratiques actuelles de distorsion et de protection de certains pays développés, qui entravent le commerce international.

40. Enfin, comme le Président de la Banque interaméricaine de développement l'a déclaré à la Commission, il faut prendre conscience du lien qui existe entre endettement, commerce et investissement. Malheureusement, la plupart des investissements extérieurs des pays développés sont destinés à d'autres pays développés et ceux qui vont aux pays en développement sont concentrés dans un petit nombre desdits pays.

(M. Gianelli, Uruguay)

41. Les pays en développement doivent se grouper pour relever ces défis, moderniser leur économie et la rendre plus concurrentielle sur le plan international. L'Argentine et le Brésil ont déjà amorcé ce processus en concluant un accord portant création d'un marché commun. L'Uruguay s'est pleinement intégré à ce processus et l'on prévoit également la participation du Paraguay et du Chili.

42. Mme BOOTO (Zaïre) approuve la déclaration faite par la Bolivie au nom du Groupe des 77. Le Zaïre se réjouit des profonds changements qui se sont produits dans les relations politiques internationales; elle espère que l'intégration des pays de l'Europe de l'Est dans l'économie mondiale n'aggraveras pas la marginalisation des pays en développement, en particulier des pays africains.

43. Dans la plupart des pays en développement, la dette extérieure est toujours un obstacle majeur au développement. Il faut revoir les diverses initiatives qui ont été prises pour alléger cette dette, compte tenu de la nécessité de favoriser la croissance et le développement des pays débiteurs; il faut aussi que la communauté internationale adopte des mesures urgentes pour mettre fin aux transferts négatifs de ressources des pays en développement vers les pays développés, dans la mesure où ces transferts réduisent en termes réels le volume de l'aide publique au développement.

44. Le Zaïre s'inquiète de la chute des cours des matières premières, qui fait que les recettes d'exportation deviennent aléatoires et ne cessent de diminuer, de sorte que les pays ont plus de difficultés à financer leur développement et à assurer le service de la dette. Il faut trouver des solutions appropriées et, pour cela, appliquer les dispositions pertinentes du Programme intégré pour les produits de base.

45. La délégation zairoise a pris note avec intérêt des rapports sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables (A/45/36) et sur la prospection et la mise en valeur des ressources énergétiques dans les pays en développement (A/45/274). Certains pays en développement ont d'énormes potentialités énergétiques, mais n'en exploitent qu'une très faible partie, l'une des raisons à cela étant que leur secteur de production repose dans une très large mesure sur le pétrole. L'augmentation du prix du pétrole pose de grands problèmes aux responsables de la planification énergétique, aux producteurs et aux consommateurs. Il faut donc raviver l'intérêt porté aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

46. Le rapport du Conseil mondial de l'alimentation (A/45/19) fournit des données éloquentes sur la faim et la malnutrition dans le monde. Il est déplorable qu'au moment où des changements spectaculaires se produisent dans les relations politiques internationales, la faim continue de causer la mort d'hommes, de femmes et, surtout, d'enfants. La communauté internationale doit prendre des mesures. Le Sommet mondial pour les enfants a montré que si l'on veut résoudre le problème d'une manière durable, il faut obtenir le consensus le plus large possible et s'assurer d'un concours au plus haut niveau. L'intervenante rappelle que le Premier Ministre du Zaïre a participé au Sommet, démontrant ainsi l'intérêt de ce pays pour le bien-être des enfants.

47. Mme PERKOVIC (Yougoslavie) souscrit pleinement à la déclaration faite par le représentant de la Bolivie au nom du Groupe des 77. La Yougoslavie se réjouit de constater qu'un consensus sur la prochaine Stratégie internationale du développement s'est dégagé après l'adoption de la Déclaration sur la coopération économique internationale, consensus qui signifie que tous les pays ont pris conscience du fait que, dans les conditions actuelles d'interdépendance croissante, seule la coordination de leurs activités peut assurer un développement harmonieux de l'économie mondiale.

48. La Stratégie doit avoir pour objectif principal de relancer le développement. S'il est certain que chaque pays doit lui-même travailler en ce sens, il est non moins certain qu'un environnement international favorable est également indispensable. La communauté internationale devrait redoubler d'efforts pour résoudre les nombreux problèmes économiques des pays en développement et assurer le succès de la Stratégie. Celle-ci, qui semble plus réaliste et moins ambitieuse que les précédentes, doit permettre d'éviter que les erreurs de la Stratégie des années 80 ne se répètent et d'assurer enfin la relance du développement.

49. Le rapport du Conseil mondial de l'alimentation (A/45/19) révèle qu'en dépit des initiatives prises dans ce domaine, le nombre des personnes qui souffrent de la faim dans le monde a augmenté ces 10 dernières années et a atteint maintenant quelque 550 millions. Il ne fait aucun doute qu'un développement soutenu ayant pour principal objectif d'améliorer les conditions de vie fera disparaître la faim et la malnutrition. Le développement de l'agriculture et l'assistance technique ont une importance cruciale à cet égard. La Yougoslavie poursuivra son assistance économique et technique aux pays en développement et ses échanges commerciaux avec eux pour les aider à résoudre le problème de la faim. Le résultat des négociations d'Uruguay sera dans une large mesure décisif pour la situation alimentaire dans le monde. La Yougoslavie est favorable à la libéralisation du commerce international des produits agricoles, auquel les règles du GATT doivent s'appliquer.

50. En ce qui concerne les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, la Yougoslavie souscrit pleinement aux recommandations et conclusions contenues dans le rapport A/45/36. La crise du Golfe a mis en évidence la nécessité d'accorder une plus grande importance aux nouvelles sources d'énergie, non seulement pour atténuer les effets de chocs pétroliers répétés en diversifiant ces sources d'énergie mais aussi pour protéger l'environnement. La Yougoslavie appuie le Programme d'action de Nairobi, dont l'application n'a malheureusement pas apporté les résultats espérés et qui exige de ce fait que la communauté internationale redouble d'efforts de coopération.

51. Le rapport sur les ressources énergétiques des pays en développement (A/45/274) apporte des éléments d'information intéressants mais il a été élaboré avant la forte hausse des prix du pétrole. Etant donné l'incertitude qui pèse sur l'évolution de ces prix, il faut avant toute chose que s'instaure un dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs. La Yougoslavie appuie la proposition du Président du Venezuela concernant la convocation sous les auspices de l'ONU d'une conférence réunissant ces pays.

(Mme Perkovic, Yougoslavie)

52. Le rapport sur le transfert net de ressources des pays en développement vers les pays développés (A/45/487) fait l'historique de ce phénomène et montre clairement qu'il est lié aux divers problèmes - dette, détérioration des termes de l'échange des pays en développement, protectionnisme, flux financiers négatifs - qu'il faut donc résoudre pour mettre fin à ce transfert. La Yougoslavie souscrit aux propositions contenues dans la cinquième partie du rapport; il faut déployer de grands efforts aux niveaux national et international pour que le capital privé - tant sous forme d'investissements étrangers directs que sous forme de flux bancaires - joue à nouveau un rôle important dans le processus de développement.

53. M. CAMARA (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) rappelle que dans son intervention sur le point 148 de l'ordre du jour, il a déjà fourni des informations sur la contribution de la FAO aux travaux préparatoires à la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale et à la Stratégie internationale du développement. En novembre 1990, la FAO examinera une stratégie à long terme de développement du secteur alimentaire et agricole, fondée sur une étude qui a été présentée à l'Assemblée générale.

54. Les principales recommandations formulées dans cette stratégie sont reprises, sous une forme condensée dans le document de travail du Président sur la Stratégie internationale du développement. Le Conseil de la FAO procédera en novembre à un examen approfondi de ces politiques et d'autres jugées propres à favoriser la réalisation des objectifs de la Stratégie internationale dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, de la nutrition et du développement rural ainsi que dans les secteurs apparentés - croissance économique en général, commerce, produits de base, lutte contre la pauvreté, mise en valeur des ressources humaines et naturelles, environnement.

55. En ce qui concerne l'évolution de la situation agricole et alimentaire mondiale, les tendances générales sont inégales et les perspectives incertaines. La production agricole devrait néanmoins s'accroître d'environ 2,5 % en 1990, augmentation moindre qu'en 1989 mais nettement supérieure aux taux de croissance enregistrés entre 1986 et 1988. Cette croissance devrait être essentiellement le fait des pays développés; dans la plupart des pays en développement, les résultats seront probablement moins satisfaisants.

56. En Afrique et dans la région Amérique latine et Caraïbes, le taux de croissance de la production vivrière devrait être inférieur au taux de croissance démographique enregistré en 1990, ce qui est inquiétant. En Asie, on s'attend même à un déclin marqué, quoi qu'en Inde et dans d'autres pays très peuplés, la production vivrière devrait continuer de croître plus vite que la population. En Chine par exemple, la production agricole devrait augmenter mais on prévoit un ralentissement de la croissance de la production animale, à cause essentiellement de la pénurie de fourrages. Au Proche-Orient, on s'attend à une reprise de la production vivrière et agricole qui devrait compenser largement l'important déficit de l'année précédente.

57. La production mondiale de céréales devrait atteindre des niveaux records en 1990. L'essentiel de l'accroissement sera imputable aux pays développés, notamment à l'Amérique du Nord et à l'URSS, encore qu'il soit probable que la

(M. Camara)

production céréalière globale des pays en développement augmentera aussi. La production devant pour la première fois depuis quatre ans excéder la consommation, les stocks vont probablement s'accroître quelque peu, ce qui entraînera une légère amélioration de la sécurité alimentaire mondiale. Malgré tout, on fait actuellement état dans diverses régions de graves problèmes d'approvisionnement alimentaire, qui risquent de persister en 1991. C'est le cas au Soudan, dans certaines régions de l'Ethiopie, en Angola, au Mozambique et au Libéria ainsi que dans plusieurs pays du Sahel. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les stocks sont très bas. Il faut également tenir compte des problèmes que pose, à la suite des récents événements, l'alimentation des populations réfugiées du Proche-Orient.

58. Le problème des infestations acridiennes, qui était extrêmement grave ces dernières années, en particulier en Afrique, s'est beaucoup amélioré. Mais une nouvelle menace pour l'agriculture est apparue sur le continent africain : la lucilie bouchère du Nouveau Monde, qui peut avoir des effets dévastateurs sur le bétail. La FAO coordonne un programme international d'éradication d'urgence auquel il est prévu de consacrer 91 millions de dollars.

59. La FAO et l'OMS ont décidé de parrainer et d'organiser conjointement une conférence internationale sur la nutrition, qui doit se tenir en décembre 1992. Cette conférence permettra de mobiliser la communauté internationale durant les 10 prochaines années afin de s'attaquer efficacement aux problèmes de la dénutrition et des maladies et conditions spécifiquement liées à la nutrition.

60. La croissance des échanges de produits agricoles s'est ralentie en 1989 et la valeur des exportations agricoles dans le monde ne s'est accrue que d'environ 3 %, et même n'a augmenté que de 1,5 % dans les pays en développement, encore moins qu'au cours des 10 années précédentes. En Afrique et dans la région Amérique latine et Caraïbes, les recettes produites par ces exportations ont diminué en 1989. On s'attend pour cette année et peut-être également pour 1991, à une nouvelle détérioration des termes de l'échange des produits agricoles, en raison de la baisse des cours et de l'augmentation du prix de l'énergie et des coûts de production résultant des événements du Proche-Orient. On s'attend également à ce que la croissance du commerce international des céréales diminue en 1990-1991. Ces prévisions sont toutefois aléatoires, étant donné les incertitudes que l'évolution des prix du pétrole fait peser actuellement sur la conjoncture économique mondiale.

61. L'aide alimentaire sous forme de céréales est estimée à 9,8 millions de tonnes pour 1990-1991, soit environ 1,7 million de tonnes de moins que l'année précédente, où les pays d'Europe orientale ont reçu des livraisons exceptionnellement importantes. Aucune livraison n'est actuellement prévue à l'intention de ces pays pour 1990-1991.

62. Avec les négociations d'Uruguay, l'agriculture est pour la première fois au centre de négociations commerciales multilatérales. La FAO prend une part active à ces négociations, non seulement en assistant à titre d'observateur aux négociations sur l'agriculture, les produits tropicaux et les produits tirés des ressources naturelles, mais aussi en apportant une contribution technique, en particulier sur la question des mesures sanitaires et phytosanitaires, compte tenu des responsabilités qui lui incombent conformément au mandat de la Commission du Codex

(M. Camara)

Alimentarius et à la Convention internationale pour la protection des végétaux. La FAO a en outre aidé plusieurs groupes de pays à formuler leur position au GATT et espère que la session ministérielle qui se tiendra à Bruxelles en décembre 1990 permettra de faire des négociations d'Uruguay un succès.

63. M. REVA (République socialiste soviétique d'Ukraine) évoque les transformations politiques et économiques qui se sont produites récemment dans son pays et qui, dans la mesure où elles favorisent une participation plus active de celui-ci au système économique mondial et à la coopération économique internationale, lui permettront d'apporter sa contribution aux activités du Comité spécial plénier chargé d'élaborer la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement. La Stratégie doit permettre aux Etats de mieux coordonner leurs actions dans le domaine économique et social et les encourager à instaurer entre eux un esprit de coopération qui les amène à surmonter leurs divergences idéologiques. Le représentant de l'Ukraine approuve à cet égard le document A/AC.232/L.14/Rev.1, qui reconnaît l'importance des changements intervenus dans les relations internationales, et dont le corollaire est une réduction des budgets militaires qui permettra de disposer de davantage de ressources pour combattre la grande pauvreté dans le monde. Après avoir évoqué le nouveau consensus qui s'est établi dans la communauté internationale lors de la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale, il souligne l'importance de l'intégration des pays d'Europe de l'Est dans la coopération économique internationale.

64. En Ukraine, où a eu lieu la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, on s'intéresse vivement à la protection de l'environnement. Le Gouvernement de ce pays souscrit donc pleinement à la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

65. Il importe d'encourager la production agricole pour satisfaire les besoins d'une population mondiale en augmentation continue. Il convient de souligner à cet égard la fonction essentielle des organismes des Nations Unies, ainsi que l'importance de la science et de la technique pour une alimentation plus rationnelle. Cependant, les problèmes économiques et sociaux font que plus de 500 millions d'êtres humains souffrent encore de la faim. Le rapport du Conseil mondial de l'alimentation (A/45/19) analyse l'incidence sur la situation alimentaire mondiale des facteurs externes - tels le problème de la dette, la baisse du cours des matières premières et le protectionnisme. Il faut signaler à cet égard l'utilité du mécanisme consultatif interinstitutionnel que le Conseil mondial de l'alimentation, la FAO et le FIDA ont créé pour mieux coordonner leurs activités.

66. L'utilisation des nouvelles sources d'énergie aidera dans une très large mesure à résoudre les problèmes énergétiques mondiaux. L'instabilité du marché du pétrole, l'inquiétude croissante que suscitent les effets des moyens énergétiques traditionnels sur l'environnement, ainsi que le développement de l'énergie atomique, sont autant de raisons de faire une place plus importante à ces sources d'énergie. Les événements qui se sont produits après l'adoption du Programme d'action de Nairobi confirment la validité des principales dispositions de ce dernier. La délégation ukrainienne approuve les travaux du Comité pour la mise en

(M. Reva, RSS d'Ukraine)

valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui est chargé de coordonner l'application des programmes relatifs à l'énergie mis en oeuvre dans le cadre du Programme d'action de Nairobi. De même, elle note avec satisfaction que les activités du Comité doivent être liées aux travaux préparatoires à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra en 1992 les nouvelles sources d'énergie pouvant aider à concevoir et perfectionner des techniques qui ne nuisent pas à l'environnement.

67. Tirant les conséquences des événements de Tchernobyl, le Gouvernement ukrainien est en train de mettre au point une nouvelle conception du développement énergétique, prévoyant d'interrompre pour un temps la construction de centrales nucléaires, d'adopter des politiques de conservation de l'énergie, de limiter la production des secteurs de l'économie qui consomment beaucoup d'énergie, de réduire la pollution due aux centrales thermiques et de recourir davantage aux nouvelles sources d'énergie.

68. La solution des problèmes énergétiques revêt une importance particulière pour les pays en développement dans la mesure où l'accroissement démographique, l'industrialisation et le développement de l'économie entraînent inévitablement une augmentation des besoins en énergie. La communauté internationale a reconnu ce fait en adoptant la résolution 43/193 de l'Assemblée générale relative à la mise en valeur des ressources énergétiques des pays en développement. La délégation ukrainienne observe avec satisfaction que le Comité accorde une place toujours plus importante aux ressources naturelles pour résoudre les problèmes. L'étude des tendances à long terme de l'extraction et de la consommation de ressources énergétiques actuellement effectuée par le Centre des Nations Unies pour les ressources naturelles, l'énergie et les transports est d'un haut niveau et peut aider tous les pays et en particulier les pays en développement, à formuler des politiques énergétiques.

69. Parallèlement aux efforts nationaux et à l'intensification de la coopération internationale pour mettre en valeur les ressources naturelles des pays en développement, il faut élaborer des programmes prévoyant l'utilisation de nouvelles technologies qui permettent la prospection à moindre coût de ces ressources et formuler une stricte politique d'économie d'énergie.

70. M. BOECK (Autriche) constate que la demande en énergie dans le monde est croissante et qu'elle continuera d'augmenter au cours des prochaines décennies, surtout dans les pays en développement. Le monde est essentiellement tributaire de sources d'énergie qui, combustibles fossiles aussi bien qu'énergie nucléaire, comportent des risques graves pour l'environnement et dont certains sont susceptibles de perturber sérieusement l'équilibre écologique de la planète.

71. La crise du Golfe a relancé le débat sur les sources d'énergie de remplacement. La délégation autrichienne se félicite qu'il y ait eu non seulement un consensus d'ordre politique, mais aussi convergence de vues sur l'intérêt économique que présentent ces autres moyens, tant pour les pays qui consomment le plus d'énergie que pour les pays en développement et pour ceux qui opèrent une transformation radicale de leur économie, lesquels ne sont pas en mesure d'assumer

(M. Boeck, Autriche)

la charge supplémentaire qui se crée lorsque le coût et l'offre de l'unique source d'énergie sur laquelle ils s'appuient se trouvent perturbés par un quelconque acte d'agression.

72. A la conférence tenue à Nairobi en 1981, on avait fait observer que le monde prenait plus clairement conscience de la nécessité de renforcer la coopération internationale dans le domaine énergétique; cette constatation n'a cependant pas débouché sur une campagne mondiale en faveur de la mise en valeur et de l'utilisation des nouvelles sources d'énergie.

73. La situation mondiale actuelle démontre qu'il n'est pas possible de s'en tenir à un mode de consommation d'énergie à la merci des circonstances et remis en question en cas de crise. Il est par conséquent impératif d'axer les efforts sur la recherche d'approvisionnements qui soient moins à la merci des fluctuations des prix et des aléas de la politique et moins nuisibles pour l'environnement.

74. Le moment est venu pour les gouvernements de revoir ensemble leurs politiques. Le problème de l'énergie se posant partout dans le monde, il faut instaurer une étroite coopération internationale afin d'adapter les politiques nationales aux nouveaux défis économiques, politiques et écologiques mondiaux. Aussi doit-on se féliciter de la création d'un groupe d'experts chargé d'évaluer l'application du Plan d'action de Nairobi, en espérant que cela relancera le débat sur l'énergie et rendra plus efficaces les structures en place. Cette initiative est une contribution importante à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui aura lieu en 1992.

75. La délégation autrichienne a établi un mémorandum indiquant les domaines où il conviendrait de renforcer les activités de l'ONU et ceux où il pouvait y avoir coopération aux niveaux national, régional et mondial.

76. Pour M. NYAMIKEH (Ghana), la crise pétrolière actuelle démontre clairement la nécessité de préserver l'esprit qui a amené la communauté internationale à adopter le Programme d'action de Nairobi pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Il est regrettable que la communauté internationale, qui, au moment de la flambée des prix du pétrole des années 70, avait pris conscience de la nécessité d'exploiter ces sources d'énergie, se soit dans les années 80 désintéressée de la question lorsque ces mêmes prix pétroliers ont baissé.

77. On pense généralement que les besoins énergétiques des pays en développement, notamment d'Afrique, sont faibles par rapport à ceux des pays développés. Il est toutefois incontestable que, n'étant pas dotés de technologies rentables de ce point de vue, les pays en développement éprouvent de grandes difficultés à opérer les ajustements nécessaires et sont à la merci des déséquilibres provoqués par une quelconque crise énergétique internationale. Il ressort de l'étude sur l'économie mondiale que l'augmentation de la consommation pétrolière de ces pays a été nettement supérieure à celle des pays développés à économie de marché et que cette tendance se poursuivra au cours des années 90. En outre, les pays en développement devront consacrer une grande partie de leurs recettes en devises à répondre, et cela seulement en partie, à leurs besoins énergétiques. Le Ghana, par exemple.

(M. Nyamikh, Ghana)

a dû pendant la crise pétrolière des années 70 consacrer entre 60 et 75 % de ses recettes en devises à sa facture pétrolière. C'est pourquoi il a accueilli avec satisfaction le Programme d'action de Nairobi, qui venait compléter les mesures qu'il prend pour exploiter les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

78. Le Ghana est idéalement situé pour exploiter l'énergie solaire. Il a mis au point des projets pilotes conçus pour alimenter en énergie photovoltaïque les réfrigérateurs où sont conservés les médicaments et autres produits chimiques essentiels pour la réussite du programme sanitaire en faveur des zones rurales et du programme visant à généraliser les conditions de santé d'ici à l'an 2000. Les organismes ghanéens compétents font de très sérieuses recherches sur l'énergie solaire et la biomasse en tant que sources d'énergie de remplacement pour le chauffage et la cuisine.

79. Le Ghana reste tributaire à 80 % des combustibles traditionnels comme le bois. Face à la sérieuse menace que représentent la déforestation, la désertification et son corollaire la sécheresse, l'Administration a commencé à utiliser le gaz liquéfié et encourage la population à faire de même. On prévoit que dans les 10 ans qui viennent, les réserves de gaz découvertes récemment permettront de satisfaire au moins 50 % de la consommation énergétique des ménages. On a d'ores et déjà lancé une campagne nationale en faveur de l'utilisation du gaz pour la cuisine, qui a été bien accueillie tant dans les zones rurales qu'en milieu urbain.

80. Le Ghana n'a ménagé aucun effort pour promouvoir l'exploitation des nouvelles sources d'énergie. Mais, faute d'argent, les progrès peuvent paraître lents. Les organismes des Nations Unies et les pays développés du Nord sont instamment invités à consacrer des fonds supplémentaires à l'assistance aux pays en développement dans le domaine de l'énergie.

81. La technologie nécessaire pour la mise en valeur des nouvelles sources d'énergie n'est pas complexe au point de poser de grands problèmes aux pays en développement, qui devraient pouvoir y accéder à des conditions favorables. La délégation ghanéenne est sûre que la communauté internationale accroîtra ses efforts et sa coopération dans ce domaine.

82. M. SILALAH (Indonésie) se félicite que le Comité spécial plénier chargé d'élaborer la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement ait adopté par consensus un projet de texte (A/45/41). Les objectifs, politiques et mesures prévus dans ce texte sont assez souples pour répondre aux grands défis d'un monde en constante mutation. La Stratégie facilitera beaucoup la concrétisation des accords et engagements formulés lors de la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale, et il faut espérer que l'Assemblée l'adoptera à sa présente session.

83. Le développement a pour finalité d'améliorer le sort de l'homme, de permettre à tous les membres de la société de s'épanouir pleinement et d'éliminer la pauvreté et la faim. Or, loin de refléter cette conception, les efforts ont jusqu'à présent été orientés vers la croissance des produits nationaux bruts et n'ont de ce fait pas permis de relever le niveau de vie de la majorité des habitants de la planète.

(M. Silalahi, Indonésie)

84. La délégation indonésienne est satisfaite du rapport du Corps commun d'inspection sur la mise en valeur des ressources humaines par la coopération technique (A/45/113), qui reconnaît l'indéniable contribution de l'ONU dans ce domaine, tout en émettant pourtant des doutes quant à l'utilisation judicieuse des centaines de milliers de dollars affectés à ces activités. Elle appuie pleinement la recommandation du CCI qui préconise la création d'un organe de liaison interinstitutions chargé de suivre et d'évaluer la coordination de l'élaboration et de l'exécution des programmes de mise en valeur des ressources humaines par les Etats Membres et les institutions des Nations Unies, de conseiller ces derniers en ce qui concerne la progression des opérations et les difficultés et de rendre compte tous les ans à l'Assemblée générale des résultats obtenus, afin d'améliorer la coordination et l'efficacité des activités. La recommandation selon laquelle les activités devraient davantage viser à favoriser l'épanouissement humain au niveau de la communauté, afin de promouvoir un développement viable et l'autosuffisance économique, est également importante.

85. Comme le Secrétaire général dans son rapport sur la mise en valeur des ressources humaines aux fins du développement (A/45/451), la délégation indonésienne pense qu'il faudrait recourir à des indicateurs sociaux, tels que le taux d'alphabétisation, l'espérance de vie, la santé et la nutrition, pour évaluer les progrès du développement. Le Plan d'action de Jakarta, adopté plus de deux années auparavant par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, est de nature à contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie des populations de la région; ce plan, qui en est à sa phase opérationnelle, a d'ores et déjà démontré son importance pour le développement. Il faut espérer que le Conseil économique et social examinera à sa seconde session ordinaire les deux rapports susmentionnés afin d'adresser des recommandations à l'Assemblée générale.

86. Il ressort du rapport du Conseil mondial de l'alimentation (A/45/19) que la lutte contre la faim, la malnutrition et les maladies de carence reste la première tâche. La réalisation en sera facilitée par la nouvelle conjoncture politique mondiale mais il faudra cependant surmonter certains obstacles majeurs tels que l'explosion démographique, en particulier dans les pays qui connaissent un déficit alimentaire et la pauvreté généralisée, et tenir compte des exigences de la protection de l'environnement. Pour ce faire, il faudra commencer par remédier à l'insuffisance des moyens de financement, et notamment de l'aide publique au développement.

87. L'amélioration de la grave situation alimentaire mondiale passe par la réforme du système commercial international, comme le Secrétaire général le fait remarquer dans son rapport sur les tendances du marché international des produits agricoles et tropicaux et de la libéralisation du commerce international des produits agricoles (A/45/583). Il est impératif que les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay aboutissent à des résultats avantageux pour l'agriculture des pays développés et des pays en développement.

88. M. LOHIA (Papouasie-Nouvelle-Guinée) prévoit que les années 90 risquent de n'être guère plus brillantes que les 10 années passées, qui ont été perdues du point de vue de la croissance économique et sociale, et que le fossé qui sépare les pays riches des pays pauvres, en particulier des pays les moins avancés, continuera

(M. Lohia, Papouasie-Nouvelle-Guinée)

de se creuser. La pauvreté, la dégradation de l'environnement et la crise de la dette restent les problèmes majeurs. Il faut espérer que les changements qui sont en train de se produire dans le monde faciliteront leur solution.

89. La délégation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée se félicite des rapports du Secrétaire général sur la mise en valeur des ressources humaines (A/45/451) et sur le transfert des ressources des pays en développement (A/45/487), de même que du rapport du Conseil économique et social (A/45/3), qui témoignent de la détermination des organismes des Nations Unies à chercher une solution aux problèmes économiques mondiaux et de la volonté commune qu'ont les gouvernements d'oeuvrer ensemble à la relance de la croissance économique mondiale, en particulier dans les pays en développement.

90. Pour que la Stratégie internationale du développement porte ses fruits, la communauté internationale doit continuer d'oeuvrer pour faire aboutir les négociations multilatérales d'Uruguay; résoudre la crise du Golfe; prévenir la dégradation de l'environnement; prendre les mesures nécessaires pour généraliser les services de santé et d'assainissement; fournir des vivres à ceux qui en manquent; alléger le fardeau de la dette des pays débiteurs; et garantir le retour de la paix et de la sécurité dans les pays ravagés par la guerre. La Stratégie a des objectifs louables mais pour qu'on puisse les atteindre et relancer la croissance économique mondiale, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés, chaque pays doit de son côté opérer des réformes économiques et politiques.

91. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a pour sa part lancé un programme d'ajustement structurel, qui prévoit notamment la privatisation de certaines entreprises publiques, la dévaluation de 10 % de la monnaie nationale et un assouplissement du code des investissements pour attirer davantage d'investissements étrangers directs. Ces réformes ont été bien accueillies par la Banque mondiale et le FMI.

92. Mais il existe certains éléments inquiétants qui pourraient avoir des incidences négatives sur les pays en développement. Il y a tout d'abord l'apparition de blocs commerciaux régionaux, qui risquent de compromettre la réussite des négociations d'Uruguay. Si celles-ci aboutissaient à des résultats, avantageux aussi bien pour les pays industrialisés que pour les pays en développement, elles ouvriraient des débouchés aux produits de ces derniers. Leur échec aurait pour effet de fragmenter le système international des échanges, d'exacerber les tensions et de marginaliser les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux.

93. D'autre part, l'entrée de l'Union soviétique et des pays d'Europe orientale dans le système commercial international et l'intégration de l'Europe en 1992 risquent de porter préjudice à l'aide multilatérale et bilatérale aux pays en développement.

94. Il y a enfin la crise de la dette. La Papouasie-Nouvelle-Guinée se félicite des efforts déployés par l'ONU à cet égard et considère elle aussi que les pays débiteurs et créanciers et les institutions financières multilatérales doivent adopter une démarche commune face à ce grave problème.

(M. Lohia, Papouasie-Nouvelle-Guinée)

95. Les problèmes économiques internationaux doivent être examinés en ayant égard aux exigences de la protection de l'environnement. Il est à souhaiter que l'on concilie les efforts de développement et les mesures de conservation et d'aménagement de l'environnement, sinon les 10 années qui viennent seront elles aussi perdues pour le développement économique et le progrès social des peuples.

96. M. SHOOGUFAN (Afghanistan) dit que les années 80 ont été une cruelle déception pour la majorité des pays en développement. En dépit des immenses progrès scientifiques et techniques, on n'a guère réussi à faire reculer la pauvreté et la malnutrition. Plus de 550 millions de personnes souffrent encore de la faim, et de nombreuses régions qui étaient naguère autosuffisantes, voire exportatrices de denrées alimentaires, connaissent maintenant des pénuries. Cette situation est due à la détérioration au cours des années 80 de la situation économique de la plupart des pays en développement.

97. La délégation afghane a pris note avec intérêt du rapport du Conseil mondial de l'alimentation et souscrit à la conclusion selon laquelle chaque pays doit s'employer lui-même à résoudre ses problèmes alimentaires. Mais la pénurie de denrées vivrières a été en partie aggravée par la détérioration de l'économie des pays en développement, et seule une coopération internationale de grande envergure permettra à ces pays de trouver une solution satisfaisante. Il y a lieu à cet égard de se féliciter des initiatives de la Banque mondiale et de la FAO.

98. L'Afghanistan doit faire face à de sérieux problèmes alimentaires. La guerre, la destruction des infrastructures des transports, des villages et des systèmes d'irrigation et la perturbation des approvisionnements par les groupes extrémistes ont contribué à créer une situation critique à cet égard. A l'évidence, pour résoudre le problème, il faudra d'abord mettre fin à la guerre. Par ailleurs, le Gouvernement fait de la mise en oeuvre de stratégies alimentaires et de la promotion du secteur agricole une priorité du développement économique; parmi les mesures prises, on peut citer la création de centres de fabrication de matériel agricole, la distribution de semences et d'engrais chimiques, les services vétérinaires et les prêts consentis à des conditions libérales aux agriculteurs et éleveurs. Avec le concours financier et technique des pays développés, des organismes des Nations Unies et des institutions financières internationales, l'Afghanistan pourrait non seulement pourvoir à ses besoins alimentaires, mais même exporter des excédents.

99. La délégation afghane appuie pleinement la recommandation du Conseil mondial de l'alimentation concernant la sécurité dans l'acheminement de l'aide alimentaire d'urgence. Le Gouvernement afghan fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire parvenir des vivres aux régions du pays les plus touchées; il est à souhaiter que les pays et les organisations internationales compétentes l'y aident.

La séance est levée à 18 h 15.